

L'usage distingue généralement Aachour, nom donné au mois de moharram, de Aachoura, nom de la fête célébrée le 10 de ce mois. On y honore les morts par des visites aux tombes, qu'on arrose à grand eau, ou sur lesquelles on dépose des rameaux de myrte



Par Lakhdar Omar

Cette fête est marquée par la consommation de mets de circonstance (beignets, galettes ou bouillies) et, tout particulièrement, d'œufs et de volailles. Les manifestations populaires de *aachoura* varient suivant les régions et connaissent parfois une ampleur extraordinaire.

On s'accorde généralement à voir dans les usages complexes de *aachoura* au Maghreb la survivance de rites très anciens. Proprement la célébration de l'année qui finit et la naissance du renouveau printanier : d'où le caractère ambigu des manifestations populaires, à la fois tristes et joyeuses. La tradition musulmane du deuil shi'ite est, selon toute vraisemblance, venue se plaquer sur ce substrat magico-religieux, en même temps que le calendrier lunaire s'emparait d'un culte de l'année solaire et en déplaçait l'incidence dans le temps. Culture païen

A la faveur de ces superpositions, des débris de l'antique cérémonial disloqué se retrouvent capricieusement rattachés, ici et là, aux fêtes musulmanes et aux diverses périodes et fêtes de l'année agraire (*in-nair*, *'ansra*, *rbi'*). Ces sortes de captations sont fréquentes dans les pays du Maghreb.

Le soir de *aachoura* on allume dans la cour ou devant la porte de la *noua-la* un bûcher de branchage, de feuillage et d'herbes par-dessus lequel

les assistants sautent à tour de rôle. C'est souvent un individu réputé détenteur de baraka qui y met le feu.

Jeter des branchons du bûcher dans la rivière, mêler de l'eau aux cendres, se baigner et s'asperger d'eau sont aussi pratiques très fréquentes. Cette cérémonie est considérée par ceux qui l'accomplissent, comme un gage de protection pour le cours de l'année. Les jeunes filles qui arrivent à sauter sans être atteinte par le feu, se marieront dans les douze mois qui suivront. Elles affectionnent tout particulièrement cette pratique qu'on accomplit en prononçant le " *'aja*".

GREFFE DE CULTES PAÏENS EN TERRE D'ISLAM ?

Certains pieux réprimant sévèrement les personnes qui se donnent à ces pratiques non conformes aux principes de la religion musulmane. Elles répliquent qu'elles espèrent par ce moyen conjurer toute maladie pour l'année suivante.

Toutefois, les gens reconnaissent que c'était là une réelle idolâtrie ancestrale transmise par leurs aïeux, mais ils croient à une sorte de pouvoir divin du feu. Les rites de l'eau s'observent encore à des époques bien plus diverses.

Feu de joie à l'occasion de l'Aachoura

Dès la pointe du jour, on a l'habitude de se jeter de l'eau les uns aux autres, au point que les acteurs de cette cérémonie ont les vêtements littéralement trempés. Cette coutume de se jeter de l'eau est du reste universelle-

ment répandue comme rite magique afin d'amener la pluie.

Lorsque la sécheresse se fait sentir, dans certaines régions du Maroc comme le *Souss*, les *Chiadma*, les *Rhamna*, les femmes et les enfants se réunissent et prennent une louche en bois, que l'on rallonge avec un roseau et sur laquelle on met un autre fragment de roseau à la manière d'une croix; puis on l'habille en femme avec les plus beaux vêtements que l'on trouve dans le douar, caftan de soie, *dfina*, etc. Ce mannequin est appelé aussi la "mariée de la pluie" ... On le promène ensuite dans les champs; femmes et enfants l'accompagnent en jetant de l'eau dessus et en s'arrosant, en outre, les uns les autres; ils chantent :

"*Taghounja hallat ch'arha, Ya Rabbi bellal Khras-ha,*

Taghounja, Ya morja, Ya rabbi 'tina chta"

Taghounja, signifie louche en berbère. C'est une grande louche en bois destinée pour servir le couscous. C'est là un rite de la pluie très répandu, tant en Europe qu'en Orient et qui consiste à tremper dans l'eau des statues de saints ou toute es- pèce d'images sacrées.

Quant à l'étymologie de *Aachoura* on va se référer d'abord à l'auteur de la *Sira Nabawiya* :

"Al-Hafid ben Nassir-Eddin raconte qu'Ibn Abbas, le cousin et compagnon du Prophète, dit que l'Envoyé de Dieu arriva à Médine le jour de *Aachoura*, actuellement le dixième jour de Moharram chez les musulmans. Ce jour là a été un jour de jeûne chez les Juifs de Médine.

REPÈRES HISTORIQUES

Le Prophète demanda pourquoi l'on jeûnait ce jour-là; on lui répondit que c'était le jour où le Pharaon périt par les eaux, et où le Seigneur sauva Moïse. Le Prophète dit alors: "*Je dois respecter plus que les juifs la mémoire de Moïse.*" Et il ordonna aux musulmans de jeûner ce jour-là.

Cette tradition, ajouta l'auteur, est authentique; elle est mentionnée dans Al-Boukhari et Mouslim; on peut entendre par Médine, dans cette

tradition, ou Kouba, une petite bourgade de cette ville, ou tout simplement l'intérieur même de Médine.

Pour pouvoir tirer parti de cette tradition, il faut bien comprendre ce qu'on entend par *Aachoura*, qui correspond au jour de l'entrée du Prophète à Médine. Si l'on entendait par ce mot le dixième jour du mois de *Moharram*, la tradition serait en contradiction avec l'opinion générale, qui place l'hégire dans le mois de *Rabi' I* et qui est fondée sur des traditions également authentiques.

Il est donc essentiel de savoir si le mot *Aachoura* n'indiquait pas, dans le temps, une autre époque de l'année. Les témoignages suivants vont nous permettre de connaître mieux le véritable jour qu'on a voulu désigner par ce mot de *Aachoura*, qui a jeté des doutes dans la tradition et induit en erreur certains savants théologiens.

En effet, pour mieux éclaircir le problème, notre auteur continua sa narration et donna les détails suivants :

"L'observation du jeûne par les juifs, ce jour-là, présente une difficulté; car le *Aachoura* étant le dixième jour du mois de *Moharram* ou le neuvième du même mois, selon Ibn Abbas, comment se pourrait-il qu'il tombât dans le mois de *Rabi' I*, dans lequel le Prophète fit son entrée à Médine ?

CALENDRIERS CONFLICTUELS

On a levé la difficulté en considérant que l'année, chez les juifs, étant solaire et non pas lunaire, le *Aachoura*, qui était le dixième jour de *Moharram*, et qui jadis correspondait au jour où le Pharaon fut englouti par les flots de la mer, ne doit pas toujours répondre au dixième jour du mois de *Moharram*; il s'est trouvé tout simplement être le même le jour où le Prophète a fait son entrée à Médine.

En effet, si ce jour-là était le jour de *Aachoura*, dixième jour de *Moharram*, il n'aurait pas demandé ce qu'était ce jour-là. On peut citer à l'appui de cette interprétation un passage de l'ouvrage intitulé *Al-Mou'jam Al-Kabir* de Tabarani :

Kharija Ibn Zaïd, raconte que son père, le compagnon du Prophète, dit:

"Le jour de l'*Aachoura* n'est pas ce

HÉRITAGE

Aachoura : son étymologie judéo musulmane

que le peuple veut dire; c'était un jour où l'on couvrait la *Kaaba* et où les Éthiopiens venaient pour jouer chez le Prophète. Ce jour se transportait de mois en mois successivement dans l'année; la détermination de l'époque de ce jour était confiée à un certain juif, et après sa mort, elle fut confiée à Zaïd, fils de Thabit."

AACHOURA UN MOT HÉBREU ?

Cette tradition nous montre que le jour de *Aachoura* dont il s'agit était, chez les juifs et les arabes de la Mecque, un jour fixé d'après l'année luni-solaire. Mais dans quel mois et à quel jour de ce mois? C'est ce que nous allons voir.

Dans son ouvrage intitulé, *Kitab El-Athar*, Al Biruni nous donne à ce sujet, les explications suivantes:

" On prétend que *Aachoura* est un mot hébreu, arabisé de *Aachour*, qui est le dixième jour du mois de *Tichri*, et dont le jeûne est celui du Kippour; que les arabes l'ont fixé, à l'imitation des juifs, dans le dixième jour de leur premier mois."

D'après une ancienne tradition racontée dans *Lisan al-ouyoum*, les Juifs observaient le jeûne du Youm Kippour, autrement de *Aachour*, le jour de l'arrivée du Prophète à Médine, ou du moins sur le territoire de cette ville, à Coba. La plupart des récits placent au 8 de Rabi' I l'arrivée du Prophète à Médine

On peut conclure donc que le Pro-

Célébration de l'*Aachoura* par des musulmans Chiites. Sans doute la commémoration de l'assassinat de leur guide spirituel El Hocine, fils d'Ali cousin du prophète, en Irak . Un rite insoutenable pour les non chiites.

phète entra à Médine le dixième jour du mois de *Tichri*, jour où le jeûne est prescrit par la Bible, et dans lequel les juifs, encore de nos jours, observent rigoureusement cet acte de dévotion. Cette conclusion paraît encore plus conforme à la réalité car ce jour était un lundi de l'aveu de tous écrivains.

Pour connaître l'époque de cet événement dans le calendrier julien, il faut simplement chercher la date correspondant au dixième jour de l'an juif qui est d'après leur calcul la 4383^e de la Création et qui correspond à l'an 622 du calendrier julien;

car l'hégire a eu lieu sans contestation au courant de cette année là.

ENCORE UN 11 SEPTEMBRE !

Le calcul permet de nous situer ce jour au 20 septembre, correspondant au huitième jour du mois lunaire d'après l'apparition, car la conjonction a eu lieu le samedi 11 septembre, à une heure et demi environ après minuit, heure locale de Médine. Le croissant ne pouvait être vu que le dimanche soir du 12 au 13 septembre, de sorte que le lundi 13 septembre a dû être le premier du mois lunaire arabe.

Or les traditions nous apprennent que ce fut ou le 2 ou le 8 ou enfin le 12 du mois de *Rabi' I*, lorsque le Prophète entra à Médine, et que ce jour était un lundi.

Le 8 nous donne donc une solution au problème, et nous permet de conclure que l'entrée de l'Envoyé de Dieu à Médine a eu lieu, de l'aveu de tous les écrivains, 67 jours après le premier jour de *Moharram*, début de l'ère de l'hégire.

LE PROPHÈTE ENTRE A MÉDINE A YOUN KIPPOUR ?

Ainsi le jour et l'année de la *Hijra* (Exode du prophète de la Mecque à Médine) satisfont bien à la double équation : Le *Aachour* juif ou Youm Kippour du lundi 10 *Tichri* de l'an 4383 de la Création correspond au 20 septembre 622 de l'ère chrétienne ou julienne qui correspondent au 8 Rabi' I de l'an 1 de l'hégire.

Notons enfin que d'après la Bible, le seigneur avait fait périr le Pharaon dans les eaux le 21 *Nissan*, qui est le septième jour de la fête de la Pâque juive et non pas le 10 *Tichri* comme indiqué dans le texte.

Al Biruni expliqua cette controverse par le fait que Ibn Abbas n'a pu rapporter que ce qu'il avait vu et ce qu'il avait entendu dire par quelques juifs, sans doute peu instruits, ignorant probablement la cause de l'instruction du jeun du Kippour.

Regroupement Jeunesse en Action vous invite à agir du 21 au 23 février

Le regroupement Jeunesse en Action (R.J.A.), convie la communauté haïtienne à poser des gestes concrets dans le cadre du mois de l'histoire des noirs.

Le comité organisateur vous invite à vous joindre au mouvement en participant au gala de reconnaissance, 1ère édition « *hommage à nos prédécesseurs et prix à la relève de la communauté haïtienne* » qui aura lieu le 23 février À 19H.

Rendez-vous au 8370, boulevard Lacordaire au Centre Leonardo Da Vinci.

Cette soirée s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, d'éducation et d'encouragement en poursuivant les objectifs suivants :

* Rendre hommage à ceux qui ont marqué l'histoire (les noms de certai-

nes personnes seront dévoilés le jour de notre conférence de presse);

* Promouvoir le lien intergénérationnel en invitant des personnalités d'ici et d'ailleurs;

* Valoriser les rôles sociaux, culturels et économiques des différents acteurs;

* Valoriser la transmission des valeurs pour un meilleur développement identitaire des jeunes;

* Encourager le sentiment d'appartenance;

* Créer un espace de rencontre entre les jeunes et les modèles significatifs;

Décourager l'adhésion au gang de rue;

* Encourager la persévérance scolaire;

* Alimenter une réflexion sur l'importance de la relève pour la génération

future. Slogan : « *Qui va prendre ma place! Je m'implique pour la prendre!* »;

* Sensibiliser chaque tranche de notre communauté au vécu des autres et à la responsabilité que chacune a sur la réalité de l'autre.

Cet évènement s'adresse aux femmes et aux hommes de tous les groupes d'âges et de toutes les origines culturelles.

Nous souhaitons envoyer un message clair à la population. C'est pourquoi nous voulons promouvoir l'implication des jeunes de la communauté haïtienne et leurs talents en chants, danse, peinture, art visuel, gérance, design de la mode, technique d'écriture, sport etc.

Nos jeunes ont été stigmatisés pendant longtemps et jusqu'à nos jours. Le temps est venu pour qu'il y ait des

actions concrètes et concertées visant à rencontrer les besoins réels de ceux qui ont des difficultés et valoriser le travail de ceux qui ont consenti de faire le sacrifice pour réussir. Cette soirée vise à encourager les jeunes via la reconnaissance de nos prédécesseurs

Veuillez donc inscrire cette date à votre agenda: Le 23 février 2008 à 19h au 8370, boul. Lacordaire Centre Leonardo Da Vinci. Les jeunes organiseront deux jours d'activités: Les 21 et 22 février 2008 dans différents arrondissements.

Nous invitons les journalistes à une conférence de presse qui aura lieu le jeudi 14 février 2008 de 10h à 11h au 4665, boulevard Industriel à proximité de la rue Drapeau.

Source : Nadine Pierre, Directrice générale
Courriel: r.jeunesseenaction@yahoo.fr